

CONGRES FNCCR DE BORDEAUX

Table-ronde "Eau" - Mercredi 13 septembre 2006

Faire face à la sécheresse

**"Le développement des actions de maîtrise
des consommations d'eau du réseau d'eau
et de l'utilisation des eaux pluviales en Vendée :
Comment Vendée Eau intervient-il ? "**

Eric RAMBAUD
Président de Vendée Eau

LE CONTEXTE

Vendée Eau (Syndicat d'Alimentation en Eau potable de la Vendée) est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 20 Syndicats Intercommunaux et 2 communes de Vendée, soit 276 communes. Vendée Eau assure sous sa propre maîtrise la compétence distribution de l'eau potable au bénéfice des 310 000 abonnés par l'intermédiaire d'un linéaire de canalisations de près de 14 000 kms.

Les besoins des abonnés vendéens ressortent chaque année à 34 000 000 m³.

Le système de production de l'eau potable repose pour 90 % sur l'eau de surface présente dans 12 barrages, 5 % sur l'eau souterraine issue de 12 captages et 5 % sur une importation d'eau à partir du département de la Loire Atlantique.

Par ailleurs, le Département de la Vendée se caractérise par une activité touristique importante qui conduit à des besoins d'eau potable très important pendant la saison estivale.

Enfin depuis plusieurs années le service de l'eau doit faire face à l'augmentation régulière et constante (+ 2 % par an) du nombre d'abonnés entraînant une augmentation du besoin.

De ce fait, Vendée Eau est confronté dans certains secteurs et en particulier dans le Nord Ouest du département à un déficit de ressource pouvant conduire en années exceptionnellement sèches à un risque de rupture de l'alimentation en eau potable.

Vendée Eau met en œuvre un programme de sécurisation de la ressource comportant notamment le développement de la ressource d'eau souterraine, la mise en place de transferts et d'interconnexion, la réalisation d'un nouveau barrage.

Pour accompagner ce programme, Vendée Eau s'est engagé dans un programme d'économies d'eau et de lutte contre le gaspillage.

LE PROGRAMME D'ECONOMIE

Ce programme démarré dès 2003 s'est intensifié à partir de 2006 sur les points suivants :

1- Poursuite de la campagne de communication et de sensibilisation

Engagée en 2003 la campagne de communication et de sensibilisation va se poursuivre. Elle a pour but de faire évoluer les comportements du grand public vis-à-vis de la consommation d'eau en l'invitant à adopter des comportements plus économes,

- ↪ Dès le mois de mars 2006, Vendée Eau a lancé une nouvelle campagne d'affichage dans les communes avec un renouvellement du message tous les trois mois,
- ↪ A la faveur d'interviews ou de conférences de presse, rappel dans les médias de la nécessité de lutter contre le gaspillage de l'eau,
- ↪ En partenariat avec l'inspection académique, une affiche spécifique a été réalisée pour les écoles du département afin de sensibiliser les jeunes aux économies d'eau,
- ↪ Participation en septembre au Salon de l'Habitat de la Roche sur Yon avec un stand ayant pour thème, les «économies d'eau»,
- ↪ Enfin Vendée Eau a signé avec la CAPEP de Vendée (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de la Vendée) une convention de partenariat ayant pour objet la mise en place d'une démarche d'information, de sensibilisation et d'amélioration des pratiques sur le thème de la qualité de l'eau potable et des économies d'eau potable pour les plombiers affiliés à la CAPEB.

2- Optimisation des performances des équipements de Vendée Eau

Malgré un rendement (de 93 % dans les usines et 89 % dans le réseau) qualifié de très bon par rapport à la moyenne nationale Vendée Eau poursuit ses efforts dans le renouvellement et la modernisation des équipements et dans la mise en place de systèmes de maîtrise des fuites (compteurs télégrésés, séparation adduction / distribution, sectorisation...).

3- Optimisation des usages collectifs de l'eau (mairies, écoles, salles et terrains de sport)

Les collectivités et les établissements publics sont également concernés par les économies d'eau en tant que consommateurs. Les économies réalisées dans ce domaine ont aussi valeur d'exemple pour les citoyens.

Vendée Eau propose aux communes qui le souhaitent un diagnostic de leurs consommations et de leurs équipements avec trois objectifs précis :

- ↪ Evaluer les gains possibles en matière de consommation d'eau,
- ↪ Proposer des actions à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs,
- ↪ Former et sensibiliser le personnel communal.

La méthodologie relative à ces diagnostics est la même que celle proposée par le SYDEV (Syndicat d'Electricité) pour l'optimisation des consommations énergétiques.

4- Optimisation des usages professionnels

Selon les secteurs et la nature des activités, les usages professionnels de l'eau sont très différents.

Parmi les professionnels, Vendée Eau distingue les gros consommateurs (+ 6000 m³/an) pour lesquels des contacts individuels permettent de définir des solutions adaptées (mise en place de compteurs télégrésés, capteurs de pression,...).

5- Optimisation de la consommation de l'eau sur le littoral

33 % de l'eau est consommée pendant les 3 mois d'été. La moitié de cette eau est consommée sur le secteur côtier. Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, Vendée Eau a souhaité étudier les consommations d'eau des populations touristiques de Vendée pendant la saison estivale afin d'identifier et de mesurer les sources d'économies potentielles.

Cette étude basée sur un système d'enquêtes en juillet et août concerne les touristes mais aussi les responsables des équipements touristiques.

Les résultats obtenus permettront par la suite à Vendée Eau de proposer, par usage et par secteur géographique des actions ciblées.

6- Mise en place de télérelevé des compteurs d'eau

Dans le cadre de sa politique de modernisation de ses équipements, Vendée Eau a mis en place sur 5 communes de Vendée une expérimentation d'un dispositif de relevé à distance des compteurs d'eau. Cette expérimentation porte sur un parc de plus de 21 000 compteurs.

Le télérelevé, par l'amélioration de la connaissance des consommations individuelles apparaît comme un outil efficace de détection des fuites chez l'usager et par conséquent permet une meilleure maîtrise des consommations.

7- Réflexion sur la récupération des eaux pluviales

On constate que de nombreux systèmes de récupération des eaux pluviales sont proposés aux particuliers et aux collectivités.

En collaboration avec le Conseil Général de la Vendée, Vendée Eau a engagé une réflexion qui porte

- ↪ sur le dimensionnement des cuves de récupérations pour que ce système réponde d'une manière efficace à la pénurie de la ressource en eau,
- ↪ en lien avec les services de la DDASS, sur la réglementation relative aux usages autorisés à partir de l'eau de pluie récupérée,
- ↪ sur la qualité des eaux pluviales en égard à la corrosion des canalisations par exemple.